
REGLEMENT GENERAL D'ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES A DESTINATION DES ACTEURS ECONOMIQUES



Commune de Benfeld

3 rue du Château, 67230 Benfeld

03 88 74 42 17

ANNEXE 1 – PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Afin d'identifier le périmètre dans lequel la commune peut intervenir financièrement dans sa politique de soutien au commerce local, veuillez trouver ci-dessous une cartographie du secteur éligible.

Sont concernés : la rue du Général Leclerc, la rue de l'Ancienne Porte, la rue du Général de Gaulle, la rue de la Dîme, la rue Place de la République, la rue du 1^{er} Décembre et la rue du Petit Rempart.

Les projets qui se situent sur le T central, zone fléchée pour les activités de commerces et encadré par la zone UA du PLU seront priorités.

